

NOUS RECRUTONS

Pour la Direction Cohésion Sociale - Petite Enfance « Un(e) Auxiliaire de Puériculture Polyvalent(e) Inter-crèches » (H/F)

Poste à temps complet

A pourvoir, dès que possible, par voie statutaire ou contractuelle

Rattaché(e) à la Coordinatrice Petite Enfance, vous assurez, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, l'éveil et les soins aux enfants dans le cadre du projet pédagogique défini en équipe au sein des différentes crèches de la collectivité (*polyvalence inter-crèches*).

Vous entretenez de bonnes relations avec les familles et vous savez vous adapter aux besoins du service.

VOS PRINCIPALES MISSIONS

- Vous veillez au bien-être physique et psychologique de l'enfant ;
- Vous contribuez à la prise en charge individuelle ou collective de l'enfant ;
- Vous identifiez et respectez les besoins fondamentaux propres à chaque enfant ;
- Vous participez à la conception et à la réalisation des activités du projet pédagogique au sein des structures ;
- Vous exercez les fonctions de soins par délégation, sous la responsabilité des supérieurs hiérarchiques ;
- Vous assurez la continuité de direction si besoin ;
- Vous accompagnez les enfants lors de sorties et activités extérieures ;
- Vous vous investissez dans les temps forts et fêtes tout au long de l'année.



La Communauté
d'Agglomération
d'Épinal

116 000 habitants
répartis sur 78

communes, porte des
projets d'envergure
intercommunale en
vue de conforter
l'attractivité et la
qualité de vie de son

territoire
<https://www.agglo-epinal.fr>



VOTRE PROFIL ET VOS COMPETENCES

 **Vous êtes impérativement titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture** et possédez une expérience réussie sur un poste similaire.

Doté(e) d'aptitudes relationnelles et de connaissances solides de la petite enfance, vous avez le sens de l'observation et de l'analyse.

Implication, disponibilité, discrétion et patience vous permettent de tisser des relations professionnelles et de confiance avec les enfants, les parents et les équipes.

Vous faites preuve de rigueur dans votre tenue et votre comportement.

Permis B indispensable - Déplacements fréquents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal – interventions au sein des différentes crèches communautaires.

Grande polyvalence et faculté d'adaptation nécessaire pour ce poste.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps complet : 37 H 00 hebdomadaires + 12 ARTT
- Lieu de travail : Interventions au sein des différentes crèches communautaires
- Déplacements fréquents – PERMIS B indispensable

VOS CONTACTS

 Candidature (*CV + lettre de motivation*) à transmettre **avant le 25/11/2024** à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Maison de l'Habitat et du Territoire
1, avenue Dutac – 88000 Epinal

ou Contact par Email à : recrutement@agglo-epinal.fr

